
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 6 octobre 2020 à 19 h 31
777, boul. Marcel-Laurin**

CA20 08 0437

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue virtuellement, le mardi 6 octobre 2020, à 19h31, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele
Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant, par le biais d'une conférence téléphonique qui débute à 19h31, sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Benoit Turenne agissant à titre de secrétaire d'arrondissement.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA20 08 0438

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 octobre 2020.

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron ;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 octobre 2020.

À 19h33, la séance extraordinaire est ajournée en conformité avec l'article 326 de la Loi sur les cités et villes;

À 19h59, reprise de la séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement du mardi 6 octobre 2020 ajournée à 19h33.

ADOPTÉ.

CA20 08 0439

Soumis sommaire décisionnel numéro 1203793002 relatif au budget de fonctionnement 2021 de l'arrondissement.

ATTENDU l'article 143.2 de la Charte de la Ville voulant que le conseil d'arrondissement dresse et transmette au Comité exécutif un budget;

ATTENDU que la cible de revenus de l'arrondissement pour 2021 est établie à 4 842 000 \$, que le budget des dépenses est de 73 688 100 \$, que les transferts centraux nets sont de 54 605 700 \$ et qu'afin d'équilibrer le budget, une somme de 344 200 \$ a été affectée à même les surplus;

ATTENDU que la Ville cède à l'arrondissement un espace fiscal qui représente 0,050 \$ du 100 \$ d'évaluation pour un revenu de taxation de 9 668 800 \$ et qu'afin de poursuivre les priorités identifiées, l'arrondissement adoptera une taxe spéciale de 0,0219 \$ du 100 \$ d'évaluation, ce qui représentera un revenu de taxation de 4 227 400 \$;

ATTENDU que pour l'année 2021, l'arrondissement imposera une taxe relative aux services au taux de 0,0719 \$ du 100 \$ d'évaluation;

ATTENDU que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget de fonctionnement a été dûment convoquée le 25 septembre 2020 dans le Journal de Montréal;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

D'adopter le budget de fonctionnement 2021 de l'arrondissement Saint-Laurent et d'en approuver la transmission au Comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ.

CA20 08 0440

Soumis sommaire décisionnel numéro 1205214015 relatif à l'adoption de l'organigramme et de la structure organisationnelle 2021 de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ATTENDU l'exercice budgétaire et de la planification de main-d'œuvre 2021;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter, tel que soumis, l'organigramme et la structure organisationnelle 2021 de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ADOPTÉ.

CA20 08 0441

Soumis sommaire décisionnel numéro 1205115001 relatif au programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030 de l'arrondissement Saint-Laurent, aux montants d'investissements et aux sources de financement associés à ces projets, ainsi qu'à l'autorisation de sa transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ATTENDU l'article 144.5 de la Charte de la Ville voulant que le conseil d'arrondissement dresse et transmette au Comité exécutif un programme des immobilisations de l'arrondissement;

ATTENDU que le programme décennal d'immobilisations 2021–2030 respecte l'enveloppe budgétaire consentie par les services centraux;

ATTENDU la liste des projets inscrits au programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement et le texte des faits saillants des investissements prévus pour la période 2021-2030;

ATTENDU qu'il y a lieu d'approuver la liste des projets inscrits;

Proposé par le conseiller Francesco Miele ;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'approuver la liste des projets constituant le programme triennal d'immobilisation, celle relative au programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement ainsi que les montants d'investissements et les sources de financement associés à ces projets pour 2021-2030 et, en autoriser la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ

CA20 08 0442

La période des questions du public de la séance extraordinaire débute à 20h26

Les personnes dont les noms suivent ont posé des questions :

Mr. Alexander Montagano, 4380 Avenue King Edward
alex@restoremontreal.com

Mr. Montagano has been researching the Montreal budget and how money is distributed among the boroughs. Saint-Laurent is provided one of the most robust operating budgets in the city. In 2019 it revealed a massive surplus. The city of Montreal determines borough budgets based on a formula. Can you please tell me what variables (as the size of parks, the KM's of streets, the population size, the territory size) are behind such a large per capita budgetary allocation for our operational budget?

In addition to receiving a large operational budget from the centre city, Saint Laurent has one of the highest borough tax rates (taxes imposed by the borough, separate from centre city taxes) can the council please tell me why Saint Laurent needs these additional monies?

Response (Alan DeSousa): You are right to mention that the amounts granted by the City of Montreal are based on the criteria you list in your question. Accordingly, the number of kilometres of street, the number of parks and green spaces, the maintenance of our infrastructures, the population and the size of our territory. A local borough tax is effectively imposed on citizens. It has allowed us to develop major projects for the quality of life of our population. I'm talking, of course, about the Bibliothèque du Bois  and the Sports Complex. For several years now, we have had to deal with a very tight budget, mainly because central transfers are insufficient for us to be able to assume the increase in the costs of contracts and recurring expenses such as salaries and issues related to the development of our territory. This evening, we are in fact adopting a responsible budget and announcing a freeze on the rates for our public recreational activities. We made this choice in order to reduce the costs for our families who use our services.

CA20 08 0443

Propos  par le conseiller Aref Salem;

Appuy  par le conseiller Jacques Cohen, il est

R SOLU   L'UNANIMIT  :

De lever la s ance extraordinaire   20h26.

ADOPT .

Maire

Secr taire

Ce proc s-verbal a  t  ratifi    la s ance du conseil d'arrondissement tenue le 3 novembre 2020.
